

AURÉLIEN PERREAU

2

Mort pour la France le **24 août 1914**
à **LONGUYON** (Meurthe & Moselle)
à l'âge de **23 ans**.



76^{ème} RI
Régiment
d'infanterie
(10^{ème} DI)

Aurélien PERREAU est né le
07 avril 1891
à Mailly le Château.

Il est le fils de PERREAU Louis,
bourrelier, âgé alors de 38 ans, et de
BROT Marie Augustine, sans
profession, alors âgée de 34 ans.

Sa fiche matricule nous apprend qu'il
mesurait **1m63** et qu'il était
ouvrier métallurgiste.

Une plaque d'identité.
Modèle de 1881 en aluminium.
Forme ovale. 3,5 cm sur 2,5 cm.



Aurélien PERREAU repose au
Cimetière militaire français /
Nécropole nationale de
PIERREPONT (Meurthe et Moselle).
Ossuaire n°1
Son nom figure sur le monument
aux morts de Mailly le Château.
Il ne figure pas sur la plaque située
dans l'église.

Sources consultées :

Acte de naissance (AD de l'Yonne).
Fiche matricule n°530. Classe 1911. Auxerre
(AD de l'Yonne).
Fiche de décès et lieu de sépulture militaire
(Ministère de la Défense-SGA-Mémoire des
hommes & SGA-Sépultures de guerre).
Journal de marche et d'opérations du 76^{ème} RI
(Ministère de la Défense).

Fiche établie par : Fabrice THOMASSIN
Professeur. Collège de Courson les Carrières.

Aurélien PERREAU est de la Classe 1911
Inscrit au Bureau de recrutement d'Auxerre.

Il effectue son service militaire à partir du
1^{er} octobre 1912 et il est maintenu sous les
drapeaux au **76^{ème} Régiment d'infanterie** lorsque
la guerre éclate en août 1914.

Son régiment participe à « La Bataille des
frontières », combat le 22 août entre Lexy et
Longwy, se replie le 23 devant Longuyon puis
combat le 24 août à Noërs, 1 km au Sud-Ouest de
Longuyon, avant de se replier sur Dombbras le 25.
Aurélien PERREAU disparaît le 24 août 1914.
Comme son régiment a dû se replier, ses chefs
pensent tout d'abord qu'il a été blessé et fait
prisonnier. Ils vont donc considérer qu'il est toujours
vivant. Cette situation va durer plus de deux ans. Il
va même devenir caporal le 21 février 1916 et
sergent le 09 novembre 1916, grade que l'Armée lui
conservera sur sa fiche de décès.

C'est la découverte de **sa plaque d'identification**,
retrouvée par les Allemands lors d'une exhumation
et transmise aux Français en décembre 1916, qui
va permettre d'établir le décès d'Aurélien
PERREAU. Il est alors rayé des contrôles le 07
décembre 1916. Son décès est fixé au 24 août
1914 par un jugement rendu le 19 février 1919 par
le tribunal d'Auxerre, transcrit le 30 mai 1919 à
Mailly le Château.

Décorations :

- ◆ Médaille militaire (JO du 16 déc 1920) « *Sous-officier brave et courageux. A été tué à son poste de combat à Longuyon* ».
- ◆ Croix de guerre. Etoile de Bronze